

OMPI



IPC/CE/34/9

ORIGINAL : anglais

DATE : 19 janvier 2004

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

**UNION PARTICULIÈRE POUR LA CLASSIFICATION INTERNATIONALE DES BREVETS
(UNION DE L'IPC)**

COMITÉ D'EXPERTS

**Trente-quatrième session
Genève, 23 - 27 février 2004**

**PUBLICATION DE LA HUITIÈME ÉDITION DE LA CIB (CIB-2005)
ET DES DOCUMENTS CONNEXES**

Document établi par le Secrétariat

1. À sa trente-deuxième session, tenue en février 2003, le Comité d'experts de l'Union de l'IPC a examiné des propositions provisoires du Bureau international concernant la publication de la huitième édition de la CIB (CIB-2005) et des documents connexes (voir les paragraphes 92 à 100 du document IPC/CE/32/12). Le comité a pris plusieurs décisions et a formulé certaines observations au sujet de cette publication.
2. Sur la base des décisions et des observations du comité, le Bureau international a établi un plan détaillé pour la publication de la huitième édition de la CIB (CIB-2005) et des documents connexes, qui est décrit ci-dessous.
3. En juin 2004, le Bureau international publiera le niveau de base de la huitième édition sous forme imprimée. Cette publication contiendra cinq volumes, à savoir :
volume 1 – sections A et B, volume 2 – sections C et D, volume 3 – sections E et F,
volume 4 – sections G et H et volume 5 – guide d'utilisation de la CIB. Cette publication sera destinée aux offices de propriété industrielle qui souhaitent utiliser le niveau de base de la CIB pour classer leurs documents de brevet publiés, ainsi qu'au grand public.

4. La version Internet de la huitième édition sera aussi publiée en juin 2004, sur la partie du site Web de l'OMPI consacrée à la CIB. Cette version sera considérée comme une publication officielle de la CIB. Par rapport à la version imprimée, la version Internet contiendra le texte complet de la classification et incorporera la couche électronique, qui comprend des informations supplémentaires facilitant l'utilisation de la classification telles que les définitions relatives au classement, les formules chimiques développées et les groupes principaux présentés selon la séquence normalisée.
5. En septembre 2004, le Bureau international publiera les mises à jour des index officiels de mots clés correspondant à la huitième édition sous forme imprimée et sur l'Internet. Les renvois au niveau de base de la CIB figurant dans les index de mots clés seront différenciés des renvois au niveau élevé. Aucune autre mise à jour des index de mots clés ne sera réalisée au cours de la prochaine période de révision de la CIB en ce qui concerne les modifications apportées au niveau élevé de la classification.
6. La table de concordance entre les septième et huitième éditions de la CIB sera aussi publiée en septembre 2004, sur l'Internet. Elle sera composée de deux parties portant respectivement sur le niveau de base et sur le niveau élevé de la CIB.
7. En novembre 2004, le Bureau international publiera une nouvelle version du CD-ROM IPC:CLASS (version 5). Cette version contiendra le texte complet de la huitième édition en français et en anglais, y compris la couche électronique, et des fonctions permettant de télécharger les modifications apportées au niveau élevé à partir de l'Internet. Des explications et autres supports de formation pourront également figurer sur le CD-ROM.
8. *Le comité d'experts est invité à adopter le plan proposé pour la publication de la huitième édition de la CIB et des documents connexes.*

[Fin du document]